

École Marie-Favery

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Marie-Favery Le jeudi, 19 mars 2026, à 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Marie-Favery tenue le 19 mars 2026 à 18h30, au 7750 Christophe-Colomb, à Montréal et en virtuel sur la plateforme TEAMS.

PRÉSENTS :

Catherine Grenier, parent	Marc Brunette, enseignant
Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent	Benoit Daneau, technicien SDG
Claire Martin, parent	Melissa Duarte Arizol, membre de la communauté
Meryl Ozkanli, parent	
Martin Saint-Onge, parent	

Formant quorum.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Martin Malo – Directeur
Annie Maltais – Directrice adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

À 18h36, la présidente, Claire Martin, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Catherine Grenier propose de modifier le point 7. Traiteur 25-26 pour modifier l'année de référence pour 7. Traiteur 26-27 et d'ajouter le point 8.3 Projets particuliers.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt que l'ordre du jour soit adopté avec la modification proposée.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-19/03/2026)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la séance du procès-verbal du 21 janvier 2026

- 3.1. Suivis au procès-verbal
 - 3.1.1. Formation offerte aux parents
 - 3.1.2. Consultation des élèves – logo de l'école
 - 3.1.3. Comité de parents du service de garde
 - 3.1.4. Comité vert : fosses des arbres dans la grande cour
 - 3.1.5. Photo scolaire 26-27
 - 3.1.6. Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation
 - 3.1.7. Accès aux documents partagés du CÉ
- 4. Parole au public
- 5. Grille-matières 26-27 (Approbation)
- 6. Fournitures scolaires : reconduction de l'entente Espace Coopérative étudiante (Approbation)
- 7. Traiteur 26-27
- 8. Demande pour sorties éducatives et projets particuliers (Approbation)
 - 8.1. Budget
 - 8.2. Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur
 - 8.3. Projets particuliers
- 9. Points d'information
 - 9.1. Direction
 - 9.1.1. Situation budgétaire de l'école
 - 9.1.2. Projet éducatif
 - 9.1.3. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
 - 9.1.4. Calendrier 26-27
 - 9.2. Représentant du Comité de parents
 - 9.2.1. Dernière rencontre
 - 9.2.2. Formation « Budget d'un établissement scolaire et le conseil d'établissement »
- 10. Levée de la séance

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 janvier 2026**

Consultation par courriel le 24 février dernier. Approuvé avec modifications et publié le 26 février 2026.

Adopté à l'unanimité (02-CE-19/03/2026)

- 3.1. Suivis au procès-verbal
 - 3.1.1. Formation offerte aux parents

CM

Initiales de la Présidence

MM

Initiales de la Direction

La conférence « Construire l'estime de soi chez son enfant » donnée par Édu.Pop., choisie en fonction de la consultation faite aux parents à l'automne 2025, aura lieu le 31 mars, en soirée. Les parents de l'école Saint-Gérard seront également invités à profiter de l'atelier. De la publicité entourant l'évènement reste à faire, un sondage Forms sera envoyé afin de confirmer l'engouement afin de bien préparer les besoins de la salle.

3.1.2. Consultation des élèves – logo de l'école

La graphiste s'est inspirée des 6 symboles et valeurs qui sont ressortis de la consultation du personnel, des parents et des élèves pour produire 3 propositions de logo. Deux élèves de 6^e année sont allés dans les classes pour présenter chacune des propositions. Afin de déterminer le choix final, ce sont tous les élèves qui voteront aux urnes le 20 mars pour leur logo favori. Le dévoilement sera fait en mai.

3.1.3. Comité de parents du service de garde

M. Daneau est de retour et participera au comité. M. Malo indique que la période est charnière pour le service de garde et que le comité se lancera, à partir d'avril, pour préparer la rencontre du comité de parents. Trois parents se sont manifestés, le courriel est prêt à l'envoi.

3.1.4. Comité vert : fosses des arbres dans la grande cour

La candidature du projet de l'agrandissement des fosses d'arbres afin de l'intégrer au programme de verdissement de l'arrondissement *Bye Bye Béton* a été retenue. Les responsables du programme communiqueront la suite des informations et étapes au mois d'avril.

3.1.5. Photo scolaire

Claire Martin indique qu'elle a communiqué avec La Boite blanche et Stéphane Vairo Photographe. Elle a eu un retour de M. Vairo qui mentionne que pour l'instant, son agenda est plein pour l'automne 2026, toutefois, il risque d'ouvrir son agenda au printemps. Il est discuté de la possibilité de réserver tout de suite pour l'automne 2027. La compagnie Mon Petit Passeport Photographe n'a pas encore été confirmée pour l'automne 2026.

3.1.6. Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation

En suivi à la présentation au dernier CÉ d'un parent invité sur les impacts potentiels de l'application de la loi et sur la pénurie de main-d'œuvre à court terme, M. Malo a présenté les impacts immédiats de la loi à Marie-Favery et au service de garde. Il mentionne que c'est un sujet sensible, suivi de près par le CSSDM. Certains membres s'opposent à ce que le CÉ soit associé par lettre en réponse à la loi et ne souhaitent pas être associé à ce groupe. Les risques associés au niveau des embauches ont été mentionnés. La conclusion actuelle

est que le CÉ n'a pas d'unanimité sur le sujet et qu'il ne sera pas possible de signer la lettre.

3.1.7. Accès aux documents partagés du CÉ

Tous ont accès à la plateforme de partage, aux documents en format pdf uniquement. Il est confirmé par Claire Martin que les documents seront convertis pour l'accès en mode lecture par tous.

4. PAROLE AU PUBLIC / COURRIELS AU CÉ

Aucune communication n'a été envoyée dans la boîte courriel, aucun invité n'est présent.

5. GRILLE-MATIÈRES 2026-2027 (Approbation)

La direction mentionne que le maintien des mêmes spécialités actuellement offertes est souhaité. **CONSIDÉRANT** que les consultations des enseignants se sont déroulées en respect des balises; **CONSIDÉRANT** que la grille-matières fait partie des obligations du CÉ à analyser et approuver; Martin Saint-Onge propose la grille-matières 26-27 telle que présentée.

Approuvé à l'unanimité (03-CE-19/03/2026)

6. FOURNITURES SCOLAIRES (Approbation):

M. Malo explique sommairement l'offre de services de l'entreprise locale Espace Coopérative étudiante et indique qu'une cinquantaine de familles s'en sont prévaluées à la dernière rentrée. **CONSIDÉRANT** les avantages de l'entente et de son usage optionnel, en tout ou en partie; Catherine Grenier propose de reconduire l'entente.

Approuvé à l'unanimité (04-CE-19/03/2026)

7. TRAITEUR 26-27

La direction et M. Daneau proposent la reconduite du contrat avec La Cantine pour tous. Il s'agit d'une entreprise d'économie sociale, avec un volet d'accessibilité pour les familles en fonction de leur revenu. M. Daneau explique de son expérience, le traiteur offre un service de qualité et une variété de menus intéressante. Les communications se font aisément. Mme Maltais indique qu'aucun autre traiteur n'offre la tarification sociale, avec un prix plancher aussi bas que 1\$.

CONSIDÉRANT le volet d'économie sociale et la qualité du menu relative; Martin Saint-Onge propose la reconduite du contrat.

Approuvé à l'unanimité (05-CE-19/03/2026)

8. DEMANDES POUR SORTIES ÉDUCATIVES ET PROJETS PARTICULIERS (Approbation)

CM

MM

8.1. Budget

Martin Malo, directeur, présente les sorties et les différents budgets disponibles. Les mesures accordées à l'école seront toujours priorisées pour défrayer les coûts lorsque ce sera possible. Certaines activités dépassent le montant alloué par élève pour la mesure choisie.

La nouvelle activité éducative demande un budget de 275\$ pour la mesure Sorties culturelles a déjà été utilisée puisque la classe combinée participe également à une autre sortie.

8.2 Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur
Une (1) nouvelle demande est présentée :

- ID8 Théâtre de l'illusion, spectacle de marionnettes « Lueurs » : troisième année et classe combinée, couvert en partie par la mesure Sorties culturelles.

8.3. Projets particuliers

Une (1) nouvelle demande est effectuée par Mme Maltais : allouer un budget pour l'impression du nouveau logo sur des articles promotionnels, en lien également avec le projet éducatif, afin de contribuer à l'appropriation du nouveau logo par les élèves et créer un engouement au moment du dévoilement. Un montant de 1000\$ est alloué.

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit, à son article 87, que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

II EST PROPOSÉ par Martin Saint-Onge l'approbation du budget, des activités éducatives et du projet particulier.

Approuvée à l'unanimité (06-CE-19/03/2026)

9. POINTS D'INFORMATION

9.1 DIRECTION

9.1.1. Situation budgétaire de l'école

Les documents en lien avec le budget de l'école ont été déposés pour les membres du CÉ, qui ont pu consulter l'ensemble des postes budgétaires.

Catherine Grenier mentionne que selon sa lecture, malgré certains déficits, le fonctionnement général semble en effet sain et quelques enveloppes semblent sous-utilisées. Une interrogation demeure au niveau du service de garde, qui doit s'autofinancer. M. Malo indique que le service de garde reçoit la validation de son budget ultérieurement, qu'un important montant devrait être accordé suite à une demande de remboursement et que la saine gestion du budget garde l'ensemble des postes sous contrôle.

9.1.2 Projet éducatif

CM

MM

Planification en cours de la deuxième rencontre avec les enseignants, spécialistes et orthophonistes pour orienter les pratiques pédagogiques en lien avec le projet éducatif.

9.1.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Les affiches sont mises en place mensuellement en fonction de la valeur du mois, une tournée est effectuée dans toutes les classes. Le projet de l'escouade du Phénix, les ateliers de prévention avec des élèves et la formation aux éducateurs portent fruit et résorbent en partie les enjeux vécus sur la cour, qui était dans le plan est en action. Le CÉ souligne l'effort et remercie le personnel, qui a à cœur le bien-être des élèves.

9.1.4. Calendrier 26-27

Le calendrier a été finalisé et déposé pour consultation. Martin Saint-Onge demande s'il est possible de publier le bulletin de la deuxième étape en fonction des demandes pour l'inscription pour accéder aux demandes d'inscription aux écoles privées du secondaire. La date de publication de cette année semble avoir créé des complications puisque la date butoir était avant la réception des bulletins. Mme Maltais s'informerà à ce sujet.

Catherine Grenier demande pourquoi la première journée pédagogique de tempête est placée à la fin des classes, M. Malo indique que le choix de la pédagogie de juin est imposé par le centre de services scolaire.

9.2. Représentant du Comité de parents

9.2.1. Dernière rencontre

Aucun fait saillant d'intérêt

9.2.2. Formation « Budget d'un établissement scolaire et le conseil d'établissement »

Formation offerte aux parents sur la compréhension des budgets et la santé financière des écoles; a été transmise à tous par M. Malo par courriel.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant complété, la séance prend fin à 21h03.



Présidence



Direction d'établissement